

COMPETITION REGIONALE

GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE
MASCULINE

EQUIPE - FED A
30 MARS 2025

Gymnase Raymond DOT

2 allée des Sports
92800 PUTEAUX



© Sophie Bignon

@Sophie BIGNON

Entrée payante : 5 €
Gratuit pour les licenciés et - de 10 ans



GYMNOVA

Quatro
FREEDOM TO PERFORM



**CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIPE
Fédéral A**

Date : 30 mars 2025



DATE

Dimanche 30 mars 2025



ADRESSE

**GYMNASE RAYMOND DOT
2 ALLEE DES SPORTS
92800 PUTEAUX**

ATTENTION LE PARKING DEVANT LE GYMNASSE SERA FERMÉ



MEMO

Forfaits via ENGAGYM sans certificat médical : **jusqu'au 20 mars 2025**

Changement de composition d'équipe via ENGAGYM sans certificat médical :

Jusqu'au 24 mars 2025

Réunion des juges : Se référer à l'organigramme des juges.

Licences à télécharger AVANT l'évènement.

Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement.



BONS DE SOUTIEN

Entrées payantes – bons de soutien au club organisateur :

- Compétitions Régionales 5€
- Gratuit pour les licenciés et pour les moins de 10 ans.

Il est impératif que les clubs préviennent les parents et les accompagnateurs des gymnastes que les entrées sont payantes sur toutes les compétitions interdépartementales et régionales.

Les bons de soutiens servent avant tout à aider financièrement les clubs organisateurs afin d'alléger leurs contraintes logistiques et matérielles.

CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIPE Fédéral A

Date : 30 mars 2025



RESPONSABLES

Responsable Plateau : Arnaud de Vauborel

Responsable Administratif : Denis Escaffre / Luc Fortier

Responsable des Juges : Xicluna Camille-06.58.76.74.44

Responsable Informatique : lionel-micael.barril@crif-ffgym.fr - 06.30.32.79.56



ENGAGEMENTS

Déjà intégrés sur l'interface de votre club (menu COMPETITION) de l'Extranet Fédéral.



REGLEMENT

Tarifs pour les compétitions Interdépartementales ou régionales Équipe : 34€

Le règlement s'effectue à réception de facture, après la compétition.

La facture vous sera adressée à l'issue de la compétition, par courriel.

Le règlement peut s'opérer :

- Par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A
- Par chèque : À l'ordre du CRIFGYM situé 1 Allée Scheurer Kestner, 92150 SURESNES
- Par carte bleue : [Lien paiement CB](#)

En précisant dans le libellé du virement, du paiement en ligne ou au dos du chèque :

Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + le N° de facture



FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

Déclaration d'un forfait : *Uniquement dans ENGAGYM*

- Modifier les engagements sur l'extranet Fédéral.
- Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs.
- **Jusqu'au 20 mars 2025**
 - Pas de certificat médical à envoyer.
 - Pas d'amende.
 - Déduction du prix de l'engagement.

- **Après le 20 mars 2025**

CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIPE Fédéral A

Date : 30 mars 2025

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en pièce jointe d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet.
- Le prix de l'engagement sera dû.

En cas de forfait moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge.



CERTIFICAT MEDICAL

À fournir en pièce jointe lors de la déclaration sur l'Extranet OU à envoyer UNIQUEMENT par mail à : lionel-micael.barril@crif-ffgym.fr, **au plus tard le mardi** suivant la compétition.

Indiquer le club, la catégorie et le niveau du gymnaste concerné.

L'amende pour forfait hors délais sans certificat médical pour un individuel sera de : 20 € et pour une équipe sera de : 80 €



DEMANDE DE REPECHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites via ENGAGYM.



CHANGEMENT DE COMPOSITION D'EQUIPE

Performance équipe et Fédéral A - (Application de la réglementation fédérale)

- JUSQU'À 5 jours avant la compétition (lundi inclus pour une compétition débutant samedi)
 - Modifications à réaliser via l'interface ENGAGYM.
 - Prise en compte UNIQUEMENT des modifications conformes à la réglementation et validées.
- MOINS DE 5 jours avant la compétition
 - Prise en compte UNIQUEMENT des modifications liées à un remplacement de gymnaste pour raison médicale.
 - Fournir obligatoirement un certificat médical sans quoi pas de modification possible.



MONTEE BARRE FIXE

Pour toutes les catégories, montée de la barre fixe possible si le gymnaste touche le sol. La demande doit être faite au responsable de la compétition, au plus tard 3 jours avant la compétition.

Si la demande n'a pas été faite dans les temps, le gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur de l'agrès.



ENTRAINEURS

Equipes : 2 entraîneurs au maximum.

CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIPE Fédéral A

Date : 30 mars 2025



TENUE

Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport.

Débardeur, pantacourt, short ou legging ne sont pas autorisés.



CONTROLE DES LICENCES (AVEC PHOTO)

GYMNASTES, ENTRAINEURS ET JUGES

Effectué en salle d'échauffement.

Télécharger les licences AVANT la compétition.

Attention réception réseau dans les gymnases parfois indisponible.



TENUES DES GYMNASTES

Cf. brochure générale de la FFGym : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.



TEMPS D'ECHAUFFEMENT

Appel 35 minutes avant chaque tour

30 minutes maximum d'échauffement articulaire en salle annexe

Temps d'échauffement par équipe

Filière Fédéral A et B : **3 minutes** d'échauffement pour toutes les catégories

Filière Performance "Nationale et régionale" en programme imposés ou libre aménagé (National B) : **5 minutes**

Filière Performance Nationale en programme FIG A 12 ans : **7' minutes**



PALMARES

L'organisateur se réserve le droit d'avancer de 10 minutes l'heure du palmarès.

Informez les organisateurs au cas où une équipe serait incomplète ou absente au palmarès.

En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'équipe (ou l'individu) qualifiée sera celle ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès).



RESPONSABLE DU JURY

Nom du Responsable :

Xicluna Camille-06.58.76.74.44

CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIPE Fédéral A

Date : 30 mars 2025

Cf : Organigramme de la répartition des juges.

ENGAGEMENT DES JUGES

Vous devez passer par la plateforme FFGYM – Via ENGAGYM « Colonne Juge »

Date ▼	Libellé	Lieu	Niveau	Préc.	Norm.	Qual.	Juge	
10/06/2023 - 11/06/2023	GAF : CHPT REG IDF / PER REG et FED A / EQUIPES	SAIGNY LE TEMPLE	Région					
03/06/2023 - 04/06/2023	GAF : FINALE INTERDEPT 92 75/78/95/94 / FEDERAL B / EQUIPES	VILLECRÉSINES	Région					

NB : pour engager un juge, celui-ci devra être obligatoirement licencié au moment de l'engagement et recyclé.

Via le lien ci-dessous vous serez dirigé vers le tutoriel, qui explique la procédure

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue, tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemise ou pull blanc.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier.

REUNION DE JUGES

Présence PONCTUELLE OBLIGATOIRE à la réunion de tous les juges (Convoqués et juges de club)

Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juges demandés.

Amende pour retard ou absence de juge : 250€

VESTIAIRES

Des vestiaires seront à disposition des gymnastes.

Cependant aucun effet personnel ne doit rester dans ce lieu.

Chaque compétiteur doit ranger ses affaires personnelles (gourde, bouteille, genouillères, etc...) dans son sac et conserver ce dernier à ses côtés durant tout le circuit d'échauffement et de compétition.

PALMARES

A l'issue de chaque tour, les palmarès provisoires seront affichés.

Les entraîneurs sont invités à contrôler les notes.